

L'appel à l'aide des aides à domicile

Des salariés d'Eliad ont manifesté à Vesoul pour demander une revalorisation du taux horaire de l'Allocation départementale personnalisée d'autonomie.

A l'appel du syndicat CGT Eliad, une centaine de personnes se sont mobilisées jeudi 11 décembre devant l'Hôtel du Département à Vesoul. Porte-paroles de leurs collègues, Sylvie Grandjean (CFDT), secrétaire adjointe au comité d'entreprise et auxiliaire de vie sociale, et Virginie Coupat (CGT), secrétaire adjointe au comité d'hygiène, de sécurité et de conditions de

travail, ont souligné que "la situation actuelle d'Eliad est le reflet de ce que vivent et de ce que vivront d'autres structures similaires si le problème n'est pas pris au sérieux". Le "problème", c'est, selon les syndicalistes, la non revalorisation, "d'un minimum de 2 euros", des tarifs Allocation départementale personnalisée d'autonomie par le Conseil général. "Il y a eu seulement une revalorisation de 0,50 cts depuis

2006 et le reste à charge des personnes les plus dépendantes est désormais trop important". Les 600 emplois en Haute-Saône et les 600 emplois dans le Doubs "sont menacés en raison d'un plan social préparé par la direction". La CFE-CGC était représentée, entre autres, par Patricia Parent, responsable de service. Une délégation intersyndicale a été reçue en milieu d'après-midi par Yves Krattinger, prési-

dent du Conseil général, Michel Weyermann, premier vice-président, et Emmanuel Faivre, directeur de cabinet. Face aux revendications des salariés d'Eliad, le Conseil général a le sentiment d'être "un bouc émissaire". Pourtant, il ne peut "en aucun cas être tenu pour responsable de la situation actuelle" de cette association d'aide à domicile. Le niveau "prétendument bas" du tarif départemental, que le Conseil général a récemment décidé d'augmenter de 1,50 euros sur dix-huit mois, "n'a pas d'impact sur la situation déficitaire d'Eliad puisque le reste à charge est supporté par les usagers". De plus, le volume d'activité des prestataires d'aide à domicile est de 499.000 heures effectuées en 2013 (483.000 en 2007). Pour le Conseil général, la baisse d'activité d'Eliad est intégralement imputable "aux autres financeurs, Carsat et mutuelles". Enfin, la direction "n'a jamais mis en œuvre les mesures d'économies attendues" de la fusion Assad Doubs et Fassad Haute-Saône fin avril 2013, "ni de mesures de réduction de ses frais de structure".

SÉVERINE GARCHERY



Après une action le 14 juillet, à l'arrivée du Tour de France à La Planche-des-Belles-Filles, les organisations intersyndicales se sont mobilisées jeudi devant le Conseil général, où elles ont été accueillies par le vice-président, Michel Weyermann.

Voir aussi notre vidéo sur www.lapressedevesoul.com